

GUIDE DE RENTRÉE

2026-2027

SIRIS

SAINT-MARTIN-D'ABBAT
GERMIGNY-DES-PRÉS

1. HORAIRES DES ÉCOLES

ÉCOLE MATERNELLE

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENREDI
Temps scolaire (matin)	9h00 à 12h00	9h00 à 12h00	9h00 à 12h00	9h00 à 12h00
Pause méridienne	12h00 à 13h20	12h00 à 13h20	12h00 à 13h20	12h00 à 13h20
Temps scolaire (après-midi)	13h30 à 16h30	13h30 à 16h30	13h30 à 16h30	13h30 à 16h30

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENREDI
Temps scolaire (matin)	9h00 à 12h15	9h00 à 12h15	9h00 à 12h15	9h00 à 12h15
Pause méridienne	12h15 à 13h35	12h15 à 13h35	12h15 à 13h35	12h15 à 13h35
Temps scolaire (après-midi)	13h45 à 16h30	13h45 à 16h30	13h45 à 16h30	13h45 à 16h30

2. VACANCES SCOLAIRES

Toussaint :

Du 17/10/26 au 01/11/26 - Reprise le lundi 02/11/26

Noël :

Du 19/12/26 au 03/01/27 - Reprise le lundi 04/01/27

Hiver :

Du 20/02/27 au 07/03/27 - Reprise le lundi 08/03/27

Printemps :

Du 17/04/27 au 02/05/27 - Reprise le lundi 03/05/27

Pont de l'Ascension :

Du 06/05/27 au 09/05/27 - Reprise le lundi 10/05/27

Été :

Début des vacances - le 03/07/27

3. LA GARDERIE (matin & soir)

Les agents du SIRIS accueillent vos enfants de :

7h15 à 8h50
16h30 à 18h30

des jeux de société, d'extérieur
et des activités manuelles
sont proposées.

TARIFICATION AU FORFAIT :

Le matin : 2,50 €

(de 7h15 à 8h50)

L'après-midi : 3,40 €

(de 16h30 à 18h30)

Une pénalité de **10,00 €** sera facturée aux parents qui récupéreront leurs enfants après 18h30 (pénalité applicable dès le premier retard). En cas de retard exceptionnel, la personne chargée de récupérer l'enfant devra en avertir le service de garderie au numéro de téléphone suivant :

02.38.46.86.45

4. LA CANTINE SCOLAIRE

Une tarification forfaitaire est appliquée suite à la mise en place des réservations :

Prestations	Tarifs appliqués si réservé et présent	Tarifs appliqués si réservé non présent	Tarifs appliqués si présent non réservé	Tarifs appliqués si réservé absence justifiée
Repas enfant	4,50 €	4,50 €	5,85 €	0,00 €
Repas PAI *	1,15 €	0,00 €	1,15 €	0,00 €

La pause déjeuner du lundi, mardi, jeudi et vendredi s'organise en 2 services à Saint-Martin-d'Abbat et en 1 seul à Germigny-des-Prés.

★ SAINT-MARTIN-D'ABBAT ★

12h00 à 12h40 : Déjeuner des enfants des classes maternelles

12h45 à 13h30 : Déjeuner des enfants des classes élémentaires

★ GERMIGNY-DES-PRÉS ★

12h15 à 13h00 : Déjeuner des enfants des classes élémentaires de l'école du Grand Clair.

TARIFS

Repas enfant : 4,50 €

Repas P.A.I. : 1,15 €

Repas adulte : 5,85 €

* Projet d'Accueil Individualisé

5. FACTURATION & PAIEMENT

FACTURATION

- En cas de désaccord sur le montant, merci de contacter le SIRIS afin de vérifier le pointage. Le cas échéant, le SIRIS pourra procéder à une annulation partielle ou totale suivant le cas.
- Possibilité de consulter et d'imprimer vos factures depuis le portail famille (<https://parents.logiciel-enfance.fr/siris-smagy>)
- Cantine & garderie : 1 seule facture mensuelle
- Envoi par voie postale d'un avis des sommes à payer du Trésor Public

PAIEMENT

- En ligne sur le site Internet www.payfig.gouv.fr
- Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Trésor Public à envoyer au Service de Gestion Comptable de Gien (30 Avenue du Maréchal Leclerc - 45504 GIEN).
- En espèces : auprès d'un buraliste agréé*. Pensez à vous munir de l'avis des sommes à payer.
- Par chèque CRCESU (uniquement pour la garderie), à envoyer au Service de Gestion Comptable de Gien.

Le règlement devra être effectué à réception de la facture sous un délai de 60 jours pour les règlements en ligne et 30 jours via les autres moyens de paiement.

6. LE BUS

* Les enfants doivent se présenter au bus 5 minutes avant l'horaire de départ, munis de leur carte de transport.

CIRCUIT DU MATIN

SAINT-MARTIN-D'ABBAT
Départ : 8h45

GERMIGNY-DES-PRÉS
Arrivée : 8h50
Départ : 8h55

SAINT-MARTIN-D'ABBAT
Arrivée : 9h00

CIRCUIT DU SOIR

GERMIGNY-DES-PRÉS
Départ : 16h35

SAINT-MARTIN-D'ABBAT
Arrivée : 16h40
Départ : 16h45

GERMIGNY-DES-PRÉS
Arrivée : 16h50

Les enfants doivent se tenir correctement. Un surveillant veillera au bon déroulement du trajet et pourra sanctionner l'enfant si son comportement perturbe l'attention du chauffeur, et en cas d'incorrection vis-à-vis des surveillants ou des autres enfants.

7. ADRESSES UTILES

ÉCOLE DU GRAND CLAIR

10 Route de Saint-Benoît-sur-Loire
45110 GERMIGNY-DES-PRÉS

☎ 02 38 58 22 69

Directeur : Monsieur JAUVIS

ÉCOLE LA CHARMILLE

Place de la Mairie
45110 SAINT-MARTIN-D'ABBAT

☎ 02 38 58 21 52

Directrice : Madame DARRAS

SIRIS SAINT-MARTIN-D'ABBAT - GERMIGNY-DES-PRÉS

Place de la Mairie
45110 SAINT-MARTIN-D'ABBAT

☎ 02 38 58 33 25

✉ siris.saintmartin@orange.fr

Site : <http://www.sirissmagy.fr>

Portail famille : <https://parents.logiciel-enfance.fr/siris-smagy>